

arbitraire, mais il n'y a pas à raisonner avec nos vainqueurs.

J'ai beaucoup de choses à vous dire, je vais essayer d'y mettre un peu d'ordre, mais je ne réponds pas d'y réussir.

Sans vouloir revenir sur les faits passés à Amiens le dimanche et le lundi (27 et 28 novembre), je dois constater que non-seulement aucun récit de ces journées, du moins de ceux que j'ai lus, ne parle du rôle de la garde nationale.

Elle n'a pas donné, il est vrai, mais il n'en est pas moins exact que le dimanche elle s'est rendue en masse à l'appel, et que de deux heures à six heures du soir, elle est restée sur le terrain, une partie même a vu le feu de très-près.

De plus, le lundi, à 5 heures du matin, elle se trouvait également en masse sur les boulevards, prête à aller prendre son poste de combat. Elle n'a déposé ses armes que sur un ordre signé du général.

Si je vous donne ces détails, c'est que des bruits, sont-ils fondés? c'est que des bruits, dis-je, sont venus jusqu'à nous desquels il résulterait que la ville ne voulait pas se défendre, alors qu'il est établi que ce sont les généraux qui ont jugé prudent de battre en retraite; d'ailleurs, je ne m'en plains pas, je regrette seulement qu'on nous ait fait remettre trop tôt nos fusils.

En ces circonstances, notre maire, M. Dauphin, s'est parfaitement conduit, et en ce moment bien critique se montre à la hauteur de la situation; aussi tous les gens de bon sens lui en ont-ils la plus vive reconnaissance.

Sa situation a été d'autant plus délicate que le peuple prétendait que c'était lui qui avait vendu la ville et voulait lui faire un mauvais parti. Voici sa proclamation; elle me paraît établir en peu de mots la vraie position des choses le lundi matin; d'après elle vous verrez que le préfet s'est répliqué avec les généraux, il doit se trouver à Abbeville.

Habitants d'Amiens.

Les généraux chargés de défendre Amiens sont à l'improviste partis avec leurs troupes, et, les jugeant trop faibles, nous ont abandonnés.

Le comité militaire n'a pas été consulté.

Le préfet a quitté aussi Amiens cette nuit.

Moi, je reste avec mon Conseil municipal, désespéré, mais sans forces contre l'ennemi, dévoué à mes concitoyens et prêt à tous les sacrifices pour eux.

Le maire d'Amiens,
A. DAUPHIN.

A l'Hôtel-de-Ville, le 28 novembre 1870.

S'il y a eu un peu de trouble à Amiens, c'est avant l'arrivée des Prussiens, alors que les ouvriers furieux du départ des troupes et voulant se défendre, sont allés à la caserne St-Jacques, ont pris les fusils, les objets d'habillement et autres, destinés à la mobile et aux mobilisés.

Depuis l'occupation, la ville est triste, presque tous les magasins et les cafés sont fermés; à partir de 7 heures du soir les promeneurs sont rares; depuis deux ou trois jours cependant, il y a un peu d'animation sur la voie publique.

Les uhlands viennent de se payer la cruelle fantaisie d'attacher au face de sa ferme, M. Brouilly, très-riche fermier à la Vigne, de mettre le feu aux bâtiments, et, quand tout fut brûlé, d'emmener leur prisonnier à Amiens. Le grand crime de ce dernier était d'avoir donné asile à des francs-tireurs.

Les bons Pères de la Providence et de Saint-Acheul vont très-bien; on continue les classes comme à l'ordinaire, aujourd'hui on a célébré la fête de l'Immaculée-Conception. Espérons qu'en ce jour la sainte Vierge aura bien voulu jeter sur la France un regard miséricordieux, et faire changer la fortune des combats.

A Saint-Acheul, il y a toujours une ambulance; en bas se trouvent des Prussiens, en haut des Français.

Les Prussiens s'installent ici comme chez eux, après la nomination d'un préfet qui a nom « Sulzer », est venu un sous-préfet appelé « Horion », puis un secrétaire, « Walter », avocat à Berlin, un commandant de place, un commandant de la ville, etc.

Un arrêté préfectoral prussien supprime les impôts indirects, réservant pour la ville l'impôt communal de l'octroi, et annonce une prochaine augmentation des impôts directs.

Un autre avis annonce la prochaine réouverture des chemins de fer d'Amiens à Rouen et d'Amiens à Creil; on demande les anciens employés de la Compagnie du Nord.

Un autre arrêté abolit les lois de la conscription dans le département, et dit que si un homme valide s'éloigne pour prendre du service militaire, ses biens, ceux de sa famille, et le maire de la commune en répondent.

Ainsi, presque chaque jour, nous voyons s'épanouir sur les murs de nouvelles affiches, sans compter les proclamations, où pour chaque délit on vous promet très-aimablement la peine de mort.

S'il vous était agréable d'avoir ces documents, je pourrais les copier et vous les donner.

On a obtenu que les mobiles artilleurs de la Somme qui ont défendu la citadelle fussent prisonniers sur parole,

et les Prussiens ont saisi ce prétexte pour réclamer une rançon de un million, et non pas trois qu'ils avaient d'ailleurs intention de demander comme contribution de guerre; ils n'ont donné que quelques jours pour fournir cette somme.

On avait, en effet, espéré emprunter cette somme à la Banque de France à Lille; mais, paraît-il, le gouvernement de Tours a refusé l'autorisation. On a dû, pour trouver le million, se saigner à blanc, et qui dit que demain ces messieurs n'en demanderont pas un autre?

On assure que ce million a été enlevé aujourd'hui par les Prussiens, il se trouvait enfermé dans un cerceuil en plomb, recouvert d'un drap d'argent; le char soi-disant funèbre était escorté d'une forte escouade de cavalerie. Vous rappelez-vous les trois cerceuils couverts de drap d'or qui sont passés à Reims, et auxquels on rendait les honneurs militaires? le gouvernement français signalait leur passage, et croyait qu'ils renfermaient de grands personnages. Oh! les rusés Prussiens!

A Villers-Bretonneux, à Demuin, à Boves, à Dury et à la citadelle d'Amiens les Prussiens ont perdu beaucoup de monde, ils ne s'en cachent guère.

Dimanche, dans la cathédrale, à sept heures et demie, l'aumônier prussien a chanté la grand-messe militaire; les soldats catholiques y assistaient.

Le curé de Saint-Remi, malgré les protestations de Mgr l'évêque, a dû céder son église et se réfugier à la Providence.

Les Prussiens traînent après eux un grand nombre de fiévreux, ils ont transformé la bibliothèque communale et le musée en ambulance. Ils doivent y mettre, dit-on, 300 lits. Pauvre misère.

Londres, 13 décembre.

Notre gouvernement a reçu une communication officielle du comte de Bernstorff au sujet de la note de M. de Bismarck déclarant la Prusse déliée du traité de neutralité du Luxembourg, note qui semble avoir une singulière analogie avec la dénonciation du traité de 1856 par la Russie.

Lord Granville a aussi reçu de l'amiral Harris, notre ministre à La Haye, copie de la dépêche que le comte de Bismarck a fait remettre à M. E. Servais, chef du cabinet du Luxembourg.

D'un autre côté, il paraît que le retour du ché à la Confédération germanique ne rencontrera guère de difficultés de la part du roi de Hollande. On prétend même qu'un traité à cet effet aurait été conclu il y a plusieurs semaines.

Que fera notre gouvernement? Rien de précipité, à coup sûr, rien d'irréfléchi. Mais il ne lui sera pas possible de ne point agir, lorsque notre opinion publique est unanime à demander que le respect des traités ne soit pas un vain mot.

Depuis la mort de lord Palmerston, les errements et les traditions de notre politique étrangère ont singulièrement changé. Cependant, on se tromperait fort sur le continent, si l'on y croyait que notre gouvernement ne fera rien dans cette circonstance si critique, et laissera passer aisément à l'état de précédent un acte qui mettrait l'indépendance de tous les petits Etats à la merci d'une grande puissance.

Notre public est quelque peu habitué aux revirements subits d'opinions de la part du Times; mais l'organe de la Cité — titre traditionnel, et dont je ne comprends pas la raison d'être — nous a fait assister, hier et aujourd'hui, à des évolutions trop étranges pour ne pas faire de bruit. Le Times disait hier, dans son premier-Londres, que les Français dégénérés ne pouvaient faire la guerre, et qu'ils n'étaient pour les Allemands, véritables loups, que des agneaux. Aujourd'hui, à la même place, il écrit: « Il est de fait que les Français prouvent au monde que, s'ils ne croient en rien autre, ils croient en la France, et cette croyance leur a donné une force et un courage que leurs meilleurs amis ne leur auraient jamais attribués. » Cet hommage est précieux à enregistrer.

Les intrigues bonapartistes vont toujours leur train; mais à Chislehurst, seure Anne — supposez que ce soit la princesse Murat, ou la duchesse de Mouchy, ou la princesse Poniatowska — ne voit pas arriver d'abdication, ce qui fait faire des bons dédormonnés à une calotte bien connue.

Quant aux élocubrations lancées dans le public sous l'estampille du marquis de Gri-court; on les trouve un peu bien aventureuses. « L'homme de Sedan se targue d'avoir gagné l'amitié de l'Angleterre en 1856 par sa conduite sincère et sa franchise de cœur, » etc., etc.

Je puis répondre à ceci, et sans crainte d'être démenti, que les archives de notre Foreign-Office regorgent de documents établissant que l'amitié de l'Angleterre pour l'Empereur, à cette époque, est une pure imagination.

(Indépendance.)

Un journal allemand la Gazette du Luxembourg publie une protestation contre les résolutions du roi de Prusse et annonce un pétitionnement général dans le duché.

Luxembourgeois,

Une grande crise s'annonce.

Le gouvernement prussien vient d'adresser au gouvernement grand-ducal une note par laquelle il accuse notre pays d'avoir enfreint les lois de la neutralité et se déclare délié du devoir de respecter cette heureuse situation faite au pays.

La Prusse a été indignement trompée sur la conduite de notre gouvernement et des populations luxembourgeoises.

Tous, nous savons qu'aucune infraction aux devoirs que nous impose notre neutralité n'a été commise; tous nous savons combien notre gouvernement a usé de vigilance, de prudence et de sagesse pour prévenir toute espèce de complications possibles et pour nous justifier ces fausses alarmes et des faux bruits répandus, dans ces temps difficiles, par les ennemis de la patrie. Et tous nos voisins, français, prussiens et belges, et l'Europe entière suront rendre au petit Luxembourg le témoignage des sacrifices qu'il a su s'imposer, dans la sphère de la charité, en faveur des blessés dans les deux camps et des familles malheureuses dans les deux nations belligérantes.

Parlons donc, et hautement et sans crainte, et l'Europe saura nous rendre justice.

Adressons-nous à notre roi-grand-duc franchement, ouvertement, et disons-lui nos craintes et nos droits lésés.

La Prusse elle-même nous rendra justice et elle honorerait un petit peuple qui sait plaider sa juste cause.

Luxembourgeois,

Un pétitionnement général va être organisé dans notre pays. Le texte de la pétition sera soumis à tous les habitants du grand-duché, qui seront appelés à signer, au nom de la patrie en danger. Car tous doivent être admis à l'honneur de protester, par leurs signatures contre la calomnie qui nous frappe et nous menace dans notre existence.

Les pétitions seront réunies, dit-on, par les soins du comité patriotique et transmises directement et dans le plus bref délai à Sa Majesté le Roi grand-duc.

Hâtons-nous et que notre cri soit en ce moment de crise suprême:

Vive le Roi!

Vive le Luxembourg!

Les présidents des sociétés de la ville de Luxembourg et des environs constituant le comité patriotique permanent, sont convoqués à se réunir aujourd'hui 12 décembre à 6 heures du soir, à l'hôtel-de-ville, pour arrêter la rédaction définitive de la pétition nationale.

On assure au quartier-général que le roi de Prusse vient de recevoir un télégramme du prince Henri qui le supplie d'attendre les explications du gouvernement grand-ducal avant d'agir. Je doute que la recommandation ait beaucoup de succès, surtout si, comme on le prétend, l'annexion du grand duché est décidée d'un commun accord avec l'Angleterre, qui aurait obtenu ainsi que l'Allemagne se relâchât de ses prétentions quant à une partie de la Lorraine. Le voyage de M. Odo Russel n'aurait pas été étranger à cet objet.

On écrit du quartier-général de Versailles, sous la date du 8 décembre, au *Moniteur prussien*:

« Le télégramme de La Haye, annonçant le décès de la princesse Frédéric des Pays-Bas, était adressé au prince royal qui le communiqua à son père. Le Roi a été profondément ému de la mort de sa sœur. Le prince de Wied, genre de la défunte princesse et attaché à l'état-major du 9^e corps d'armée, qui se trouvait à Versailles, est parti sur-le-champ pour la Hollande, pour assister aux funérailles, où il représentera en même temps les membres de la famille royale de Prusse. »

Le général de Werder, plénipotentiaire militaire à l'ambassade de St-Petersbourg, a fait ses adieux au quartier-général pour retourner à son poste.

Aux avant-postes de Paris, tout est tranquille depuis le retrait des Français du 4 décembre. Hier et aujourd'hui il y a eu calme complet. Les rapports de nos postes du côté sud mandent que le mouvement dans les forts a sensiblement diminué. On croit avoir remarqué que leur garnison a été diminuée, et que même on a retiré des pièces d'artillerie de leur emplacement, ce qui ferait croire que le Comité de défense a concentré une partie de ses forces sur l'enceinte. A la rareté des ivres dont Paris souffre vient s'ajouter le manque du combustible, qui sera doublement ressenti par le froid qui règne actuellement.

L'hiver a commencé ici le 1^{er} décembre. Du 1^{er} au 3, le thermomètre marquait 6 à 7 degrés sous zéro; puis la température s'est un peu radoucie, et nous avons eu beaucoup de neige.

De même que pour les blessés autour de Paris, on a pu faire pour ceux de la Loire tout ce qui a été possible sous le rapport des soins médicaux et du transport des nombreux soldats qui n'avaient que des blessures légères. Dans les premiers moments, après les trois combats que le corps du grand-duc de Mecklenbourg a soutenus le 2 décembre Orgerès et Artenay, les ambulances de Chartres, où l'on avait transporté la plus grande partie des blessés, étaient encombrées. Depuis, grâce au chemin de fer américain entre Chartres et Versailles qui existe depuis un certain temps, beaucoup de blessés ont pu être évacués sur l'ambulance du château de Versailles et sur Ablon, qui a des communications régulières avec Lagny.

Le nombre des blessés qui ont pu suivre cette voie pour être transportés en Allemagne, s'élève à 2,000. En outre, l'armée du grand-duc possède une vaste ambulance à Janville, gros village situé entre Allaines et la route d'Artenay à Orléans.

Ce que nous avons appris de plus important ces jours derniers, c'est la rencontre victorieuse que la 17^e division, sous les ordres du général de Treskow, a eue avec une colonne française marchant de Beaugency dans la direction d'Orléans.

On ne sait pas encore si ces troupes venaient de Blois ou si elles faisaient partie de l'armée de l'Ouest réunie près du Mans. Par contre, on sait par une lettre interceptée de l'ancien chef de l'armée de l'Ouest, M. de Kératry, qu'elle avait rallié quelques débris de l'armée de la Loire, dispersée le 2 décembre, et que les désertions l'ont décimée au point qu'elle compte à peine comme un corps organisé. On est curieux ici de savoir ce que va devenir la délégation de Tours; on sait, du reste, que les éclaireurs

prussiens ont déjà paru dans le voisinage de Tours, et qu'une partie de l'armée du prince Frédéric-Charles, d'après les dernières nouvelles, sera arrivée probablement demain devant Blois, à 57 kilomètres d'Orléans.

Au polygone de Versailles on a fait hier, en présence du général feldzeugmeister prince Charles, l'essai d'un canon de Krupp, destiné à tirer sur les ballons. L'essai a complètement satisfait les officiers présents.

Au citoyen Delescluse, rédacteur en chef du *RÉVÉLÉ*.

Oui, citoyen, j'ai quitté ma gentilhommière, une brillante position, ma femme et mes enfants, pour venir m'enfermer dans Paris et contribuer à sa défense.

J'ai rencontré sur ma route une foule de vos amis, dignes soldats du bataillon des francs-tireurs! se dirigeant du Nord au Midi, non pour y entendre sonner l'heure des combats, mais pour se partager, comme votre ami Duportal, les préfectures, sous-préfectures et autres emplois dont ils ont respecté scrupuleusement... les hauts traitements!

Quant à ceux qui, comme vous, sont restés à Paris, j'ai vainement cherché leurs noms dans les bataillons de marche, dans lequel je suis entré comme volontaire, malgré mes cinquante ans.

Savez-vous comment un gentilhomme comprend son devoir envers la patrie?

En 1848, j'étais préfet de la République dans le Finistère. A la nouvelle de l'attentat du 15 mai contre l'Assemblée nationale, je fis armer le paquebot le *Morlaixien* et j'accourus, à la tête de mes braves Bretons, défendre la Société et la République menacée par les bandits que nous devions retrouver quelques jours plus tard dans les rangs des insurgés de juin. Pendant ces journées de deuil, je combattis au premier rang, à la suite de mon oncle, le général G. Cavaignac. Ce nom seul doit vous faire comprendre que nous n'appartenons pas à la même nuance politique, et que, lorsque vous serez derrière une barricade, vous pourrez être assuré de me voir en face de l'autre côté.

A vingt ans d'intervalle, j'ai retrouvé à l'hôtel-de-ville, parmi les officiers bretons de la mobile, mes volontaires de 48. — La aussi j'ai revu les chenapans de mai et de juin, usés, blanchis, cassés, mais non corrigés, et encore jeunes pour le désordre et le pillage.

Je les ai vus, jetant leurs fusils, embrassant nos bottes, et nous demandant grâce de la vie. — Ah! si nous n'avions pas retenu nos Bretons, quel service ils auraient rendu à la société! quelle besogne ils auraient épargnée pour l'avenir au gouvernement.

Mais sachez-le bien, il ne faudrait pas y revenir; autant nous sommes décidés à soutenir et à défendre, sans arrière-pensée monarchique, une République honnête et modérée, consentie par la majorité de la nation, autant nous sommes déterminés à en finir une bonne fois avec les hommes de la Commune et de la République écarlate.

Nous sommes à Paris vingt mille Bretons, Normands, Angevins, Poitevins, sans compter les neuf dixièmes de la garde nationale, parfaitement prêts à mettre un terme à ces agitations périodiques, et à nous débarrasser des Prussiens de Paris quand nous aurons chassé ceux de l'extérieur.

Continuez à faire les affaires de Bismarck en semant la division dans les rangs de nos défenseurs, en insultant nos généraux, en les déconsidérant aux yeux de leurs soldats.

Si le gouvernement le tolère, c'est son affaire — mais ne vous avisez pas de descendre dans la rue et de renouveler la tentative du 31 octobre. — Ce n'est pas une menace que je vous adresse, mais un bon avis que je vous donne au nom de tous les hobereaux descendus comme moi de leur gentilhommière, avec la pensée bien arrêtée de n'y rentrer que lorsque l'ordre sera bien établi dans Paris.

Persuadez-vous bien que l'on peut être bon républicain sans être communiste, et que Paris ne supporterait pas vingt-quatre heures une dictature comme celle que votre ami Duportal fait peser sur Toulouse.

A ce propos, je dois rendre justice au proconsul de la Haute-Garonne et faire amende honorable à son égard. — C'est bien à tort, en effet, que je l'avais accusé de ne respecter ni l'ordre, ni la propriété, ni la famille; je m'empresse de reconnaître qu'il est rempli d'ordre, très-désireux de devenir propriétaire, et surtout excellent père de famille.

Je lis dans les journaux:

Par décret du préfet de la Haute-Garonne, le citoyen Duportal fils, est nommé directeur de l'arsenal de Toulouse.

J'ai cru d'abord avoir mal lu ou être victime d'une mystification, mais j'ai dû me rendre à l'évidence.

Je savais déjà que le vertueux et incorruptible Armand avait pourvu son genre d'un emploi lucratif; mais nommer son fils directeur de l'arsenal!!! voilà qui dépasse tout ce que l'empire ou le gouvernement de juillet ont commis d'actes de népotisme éhonté!!!

Duportal, qui remplace un colonel du génie sorti avec le numéro 1 de l'Ecole polytechnique, est un obscur ingénieur civil qui, comme son papa, était en prison lors de la proclamation de la République. — C'est là, sans contredit, un titre à la faveur qu'il vient d'obtenir: malheureusement je ne vois pas trop comment il pourra faire passer pour une condamnation politique les deux mois de prison que le tribunal de police correctionnelle lui avait infligés. Voici le fait qui a donné lieu à son incarceration.

Lors du mariage de sa sœur, trouvant que l'adjoint de Toulouse, M. Doumenq, ne lui avait pas témoigné assez d'égards, il avait traité avec un magistrat assailli ce vénérable magistrat âgé de plus de 70 ans, et l'avait laissé sur le carreau le visage ensanglanté. C'est sans doute par suite de ses dispositions belliqueuses qu'on l'a choisi pour diriger un arsenal!

Et vous voudriez nous faire accepter des actes aussi scandaleux! Vous nous accusez d'injustice envers votre ami! Mais s'

un préfet de l'empire ont commis un pareil monstruosité, vous n'auriez pas eu assez d'injures à lui jeter à la face.

Je l'ai dit et me cassevi de le répéter sur tous les tons, — c'est par le mauvais choix de ses agents que la République périt en province. — Si vous voulez avoir une Assemblée républicaine, commencez par débarrasser les grandes villes de Duportal et des Esquiros, — sinon on votera pour la monarchie en haine de vos préfets commissaires.

Je n'ai pas peur, ainsi que vous le dites, de voir promener ma tête au bout d'une pique; dans tous les cas, si c'est vous qui devez la prendre, je vous attends aux avant-postes des bataillons de marche, où j'espère faire mon devoir de Français et de gentilhomme.

Dr. LA ROUSTAGRE.

On lit dans l'Etoile belge:

Ce n'est pas à Paris et dans les départements envahis seulement que la France fait les efforts les plus courageux pour résister à l'ennemi. Tous les départements du sud de la Loire qui ne sont pas encore attaqués rivalisent d'efforts avec ceux de l'Est et du Nord pour soutenir la juste cause de la liberté et de l'indépendance de la France.

La ville de Bordeaux se distingue, entre toutes, dans cette voie. Cinq bataillons de gardes mobiles équipés et armés, un bataillon de francs-tireurs et un escadron d'éclaireurs sont déjà partis du département de la Gironde. Le chef-lieu a voté pour la défense nationale un emprunt de cinq millions, cent mille francs, qui a été très-rapidement souscrit. Un rapport du comité de défense, en date du 26 novembre, fait connaître que la ville possède encore en armes de précision:

5,738 fusils Chassepots.
6,000 fusils ou carabines Sniders.
2,500 fusils Peabody, même calibre que les Remington.
3,526 fusils Remington.

17,764 fusils.

On pourra, dit le rapport, armer ainsi les six légions du département. Deux légions avec les Chassepots, deux légions avec les Sniders, une légion avec les Peabody, une légion avec les Remington.

Le Comité a décidé, en outre, que quatre batteries de canons à ames lisses fournies par l'Etat, seraient rayés au chantier de l'Océan et y recevraient leurs boîtes. Les projectiles seront fabriqués à raison de 200 coups par pièce. Trois batteries de campagne de canons rayés de 4 seront formées en entier par les chantiers de l'Océan. Le matériel, affûts, voitures et caissons seront fabriqués aux ateliers du Midi. Les deux établissements sus-nommés doivent fournir en outre, les harnais nécessaires et la fonderie de St-Médard, près Bordeaux, livrera 9,500 gargousses.

Il est vrai que le département de la Gironde est aujourd'hui l'un des plus riches et des plus peuplés de la France, mais si dans la proportion de leur fortune et de leur population, les départements qui n'ont pas encore été foulés par les armées prussiennes suivent cet exemple, il est à croire que la France aura raison du colossal armement que la Prusse a jeté sur son territoire, et qu'elle a préparé pendant plus de vingt ans dans un but évident de conquête et d'usurpation de territoire.

Chronique locale & départementale

A MM. les Sous-Prefets et Maires du département.

Messieurs,

Vous trouverez ci-après une circulaire de M. le ministre de l'Intérieur du 28 novembre dernier, sur l'exécution du décret du même jour qui ouvre un crédit de 6 millions pour subventions extraordinaires à des travaux d'utilité communale afin de procurer des moyens d'existence aux ouvriers sans travail.

J'appelle votre attention sur ce témoignage de la sollicitude du Gouvernement en faveur des populations ouvrières.

Comme vous le remarquerez, les subventions offertes sur les fonds de l'Etat seront réparties par l'administration supérieure en tenant compte des besoins et des ressources des communes ainsi que des efforts qu'elles auront faits pour l'organisation des travaux.

M. le ministre recommande d'employer de la manière la plus productive les fonds qui auront été recueillis ou créés à l'effet de seconder les intentions bienveillantes de l'administration. Les travaux à entreprendre devront avoir surtout pour objet la construction et les chemins vicinaux commencés en vertu de la loi du 11 juillet 1868 et dont l'achèvement est le plus désirable. Il importe que ces travaux soient exécutés dans les conditions les plus avantageuses de solidité et d'économie, et pour atteindre ce but, les agents du service vicinal seront spécialement chargés de tous les détails de confection et de réception.

J'invite MM. les maires des communes dans lesquelles il existe des ouvriers sans travail à mettre la présente circulaire et celle de M. le ministre de l'Intérieur sous les yeux du conseil municipal pour qu'il formule, avec sa demande de subvention, ses propositions de travaux et dépenses et détermine les ressources communales qu'il croit devoir y affecter. Ces ressources peuvent consister en prélèvements sur les ressources ordinaires, ou sur les fonds libres du budget, en souscriptions volontaires en argent et en centimes additionnels votés en vertu de l'art. 5 de la loi du 24 juillet 1867.